

Le Risque de Change

Le risque de change d'un actif financier est le risque pesant sur une position concernant une devise par rapport à une autre au sujet de la variation future du cours de change. Par exemple, le fait de se faire payer en Europe, à terme, en Dollars, peut, selon le cours Euro-Dollar, faire baisser ou augmenter la valeur de la créance éventuellement accordée à un client américain.

Le système monétaire international est un système de changes flottants : les cours des monnaies entre elles varient en permanence sur le marché des changes. Cet état de fait crée un risque de change.

Le risque de change intervient à deux niveaux :

D'une part, en fonction de la devise retenue pour le contrat d'exportation, l'entreprise peut perdre de l'argent ou enregistrer une baisse de sa marge bénéficiaire,

D'autre part, en raison de la concurrence internationale, le prix du produit ou du service proposé à un acheteur étranger peut devenir moins compétitif dans le cas où la monnaie d'un fournisseur potentiel exportateur situé dans un autre pays que la France se dévalue par rapport à l'euro.

Le risque de change existe si la monnaie choisie pour le règlement des exportations n'est pas l'euro. Pour les pays qui sont dans la zone euro, le problème ne se pose donc pas.

Rappelons que plusieurs pays membres de l'Union Européenne ne font pas partie de la zone euro tels le Royaume-Uni et la Pologne.

Le choix de la monnaie de facturation joue en conséquence un rôle très important. Si votre entreprise choisit d'être réglée en dollars US par exemple, le cours de change au moment du règlement sera différent du cours de change au moment de la facturation. Votre entreprise court le risque que la devise (le dollar US) baisse entre le moment où la facturation a lieu et le moment où le règlement effectif se produit.

Deux produits peuvent répondre à vos besoins en matière de couverture de risques de change.

Les Options : ou l'équivalent d'une assurance que vous pouvez acheter pour couvrir votre risque de change. Comme pour toute assurance, il va de soi que la prime dépendra directement du montant couvert. Aussi, il est important de préciser que le fait de vous assurer contre une variation du taux de change en votre défaveur ne vous empêche pas de profiter de mouvements en votre faveur.

Les Futures : ou des contrats qui vous permettent de vendre vos dollars (cfr exemple ci-dessus) contre des euros à un taux déterminé au moment de la signature de ces contrats. Vous ne serez donc plus exposé aux variations du taux de change. Vous pouvez donc savoir à l'euro près combien votre contrat vous rapportera. Attention au fait que vous ne pourrez plus bénéficier de mouvements du taux de change en votre faveur et que ces contrats nécessitent le versement d'un dépôt de garantie qui fluctue au cours de leur existence, donc, assurez votre liquidité.